



COMMUNIQUE OFFICIEL – 13 MAI 2026 SOCIETE DES REGATES D'ANTIBES

60e Croisière Bleue - Crédit Mutuel : annulation totale

Compte tenu des conditions météorologiques, l'autorité organisatrice de la Croisière Bleue - Crédit Mutuel, a pris la difficile décision d'annuler la course ainsi que l'ensemble des festivités associées.

Depuis plusieurs jours, organisateurs et concurrents étudiaient avec inquiétude des prévisions météorologiques de plus en plus défavorables. Mardi matin, il était devenu évident qu'il ne serait pas possible de lancer les 130 voiliers sur la course Antibes – Calvi, le mercredi soir, alors que des vents de 30 nœuds (55 km/h), des vagues de 2 mètres et des averses orageuses étaient annoncés.

Il a d'abord été décidé de laisser les concurrents rejoindre la Corse de manière autonome et de maintenir les festivités prévues vendredi à Calvi ainsi que la course retour du samedi 16 mai.

Puis, la municipalité de Calvi a informé l'organisation qu'il ne serait pas possible d'autoriser le barbecue géant dans la pinède vendredi, là encore pour des raisons de sécurité liées aux conditions météorologiques attendues sur la côte corse. Dans ces conditions, il n'était définitivement plus possible de maintenir l'événement.

C'est une immense déception pour les 800 participants, la Société des Régates d'Antibes, ses partenaires ainsi que nos hôtes à Calvi. Côté organisation, c'est une année de travail pour préparer au mieux cette 60e édition qui n'a malheureusement pas pu aboutir. Côté équipages, la Croisière Bleue reste l'un des grands moments de l'année.

Mais chacun comprend qu'il n'était pas possible d'aller contre les éléments. Évaluer le risque en fonction des conditions fait partie des responsabilités du chef de bord, qui doit savoir renoncer à un projet trop risqué. L'humilité face aux forces de la nature fait aussi partie des qualités essentielles du marin.

